

# Migrants : le lamentable exemple de Peyrat-le-Château, qui pend au nez de tous les villages

écrit par Sophie Clarens | 5 octobre 2016



Dans [l'un de vos articles](#), vous mentionnez Peyrat-le-Château. Les clandestins sont arrivés en octobre 2015 et devaient quitter le village en avril 2016.

Le maire, socialiste, et l'équipe municipale se « voulant être acteurs dans cette problématique historique des réfugiés » (sic) a eu la sublime idée de créer un CAO et a décidé d'accueillir 50 clandestins (que des hommes, Libyens, Erythréens, Afghans, Soudanais et Iraniens).

Pourquoi les Soudanais et les Erythréens ne sont-ils pas au Cameroun ou au Kenya ou Tanzanie ??

Ces clandestins sont répartis dans les gîtes de la commune et sont hébergés, nourris, maintenus en bonne santé gratuitement et reçoivent en plus 6,80 euros par jour.

LaMairie utilise les services d'interprètes pour monter les dossiers de demande d'asile. Un interprète coûte 150 euros de l'heure !!! Combien de Limousins gagnent ce montant !!

Mais, comme le dit le maire, le fonctionnement du centre ne

pèse pas financièrement sur le budget de la commune (sic).

De plus, selon la Mairie « *la vie des résidents apporte un plus pour les commerçants locaux* » (sic)

Mon grand-père, italien, marié à une française de souche nous disait que l'on devenait français dans l'assiette. En ce qui concerne ces clandestins, c'est pas gagné : thé et baklava l'après-midi! On est loin du café au lait et des petits biscuits !!

Extraits intéressants :

À ce jour, combien de réfugiés sont présents dans les gîtes de la commune?? Un avenant à la convention a été signé avec l'Etat, à partir du premier septembre, **pour recevoir désormais jusqu'à 50 réfugiés sur la commune.** La convention précédente était à 40 résidents. Ils viennent de Calais et sont Libyens, Erythréens, Afghans, Soudanais et Iraniens.

Avez-vous les capacités pour recevoir autant d'étrangers à Peyrat ?

Oui, car au-delà de l'hébergement, nous **avons recruté trois contrats d'avenir** pour gérer ces flux continus d'arrivées et de départs : Sibèle Tékin, responsable du centre, Pierre Baudemont, assistant social, et Théo Puissant, plutôt chargé de la logistique du centre et du transport. Pour mener à bien sa mission, cette équipe **s'appuie également sur les salariés de la commune ainsi que sur les élus.** Il arrive également qu'en fonction des circonstances, nous fassions appel à des prestations de **gardiennage.**

Avec le recul, on peut même dire que la vie des résidents apporte un plus pour les commerçants locaux. **Nous recevons de l'Etat une somme de 25 euros par personne et par jour.** Mais face à ces recettes, il faut parler des dépenses. **Nous avons à financer les salaires et charges (25 %) de nos salariés. Nous payons la Banque Alimentaire tous les mois.**

**Nous payons aussi le pain, l'entretien des gîtes, le matériel administratif et le carburant : le transport étant un pôle de dépenses important. Nous avons dû acheter un véhicule de sept places pour faire face aux déplacements, déplacements nombreux et coûteux. Nous utilisons les services d'interprètes pour monter les dossiers. Un interprète coûte 150 euros de l'heure. Plus d'autres prestations diverses et variées.** Mais, je le redis, le fonctionnement du centre ne pèse pas financièrement sur le budget de la commune.

Le plus difficile est de créer et surtout maintenir une ambiance et un climat serein. Nous pouvons avoir la plus belle structure, les meilleurs services, si le climat entre les résidents, avec le personnel ou avec les Peyratois était détestable, le centre devrait fermer. Heureusement ce n'est pas le cas. Je le dis clairement, solidarité et générosité ne veulent pas dire angélisme. Quand les comportements ne sont plus acceptables, nous devons agir. Nous fixons des limites, limites que certains dépassent.

Depuis le début de l'aventure, à trois reprises, nous avons pris la décision, appuyés par les autorités, d'expulser des résidents qui ne suivaient pas les règles de vie commune. **Le plus souvent, pour des problèmes culturels. Le rapport et la place de la femme en France sont par exemple une réalité impossible, pour certains, à intégrer.** Nous nous faisons aider régulièrement par **Le CHU de Limoges au travers d'une équipe mobile psychologique.**

Voir l'article en entier ici :

[http://www.lepopulaire.fr/popu-old/limousin/actualite/2016/09/25/un-vrai-projet-existe-pour-accueillir-les-refugies-a-peyrat-le-chateau\\_12085657.html](http://www.lepopulaire.fr/popu-old/limousin/actualite/2016/09/25/un-vrai-projet-existe-pour-accueillir-les-refugies-a-peyrat-le-chateau_12085657.html)

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/limousin/haute-vienne/les-refugies-de-peyrat-le-chateau-1076231.html>

[http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/2016/05/20/les-refugies-ont-demenage-dautres-vont-arriver\\_11921104.html](http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/2016/05/20/les-refugies-ont-demenage-dautres-vont-arriver_11921104.html)

## **Note de Christine Tasin**

On remarquera sans rire que la prise en charge des clandestins, la création de 3 emplois, le coût des interprètes à 150 euros de l'heure, l'achat d'une voiture de 7 places – et son entretien- etc ne grèvent pas le budget de la commune.. selon le Maire.

25 euros de subventions de l'Etat par clandestin et par jour (payés par nous, contribuables, soit dit en passant, et il y en a 10000 à entretenir, soit un coût pour la nation de 250000 euros par jour, 7,5 millions par mois, 90 millions par an...). Pour les 50 clandestins de la commune, c'est 1250 euros par jour soit 37500 euros par mois pour héberger, chauffer, habiller, nourrir 50 personnes, payer 3 salariés à plein temps et les autres frais énumérés... J'allais oublier l'argent de poche que reçoit en sus chacun des 50 clandestins et les prestations de gardiennage... Il se paye vraiment la tête de ses concitoyens, le maire.